Profil de la baignade *du plan d'eau du Soleil levant* Commune de Saint-Martin-Terressus

Profil élaboré le : 10 juin 2010
Fiche de synthèse mise à jour le 27 avril 2026

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : **Plan d'eau du Soleil levant**
Commune : **SAINT MARTIN TERRESSUS**
Département : Haute-Vienne
Personne responsable de l'eau de baignade :
Période d'ouverture : ***Du 1er juillet au 31 août 2025***
Heures de surveillance : Lundi-mercredi-Jeudi-vendredi-Samedi-Dimanche
De 13h à 19h
Fermé le Mardi
Fréquentation moyenne journalière pendant la saisonbalnéaire : *90 personnes par jour*

Equipement : Poste de secours – 1 WC - 1 douche
Accessibilité aux animaux : NON
Autres activités : aucune

Schéma de la zone de baignade

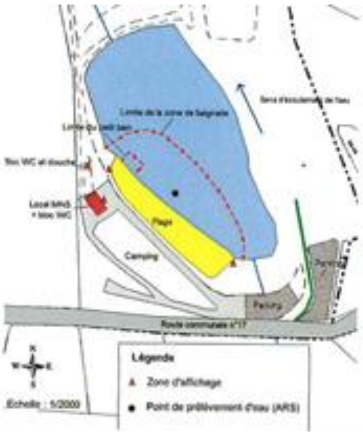
Limite de la zone de baignade
Limite du petit bain
Sens d'écoulement de l'eau
Bloc WC et douche
Local MNS + bloc WC
Plage
Camping
Parking
Parking
Route communale n°17
N
W
E
S
Echelle : 1/2000
Légende
Zone d'affichage
Point de prélèvement d'eau (ARS)

Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernièresannées (au moins 4 années) :

Année	2022	2023	2024	2025
Classement (qualité bactériologique)	*Excellente qualité*	*Excellente qualité*	*Excellente qualité*	*Excellente qualité*

Carte de la zone d'étude

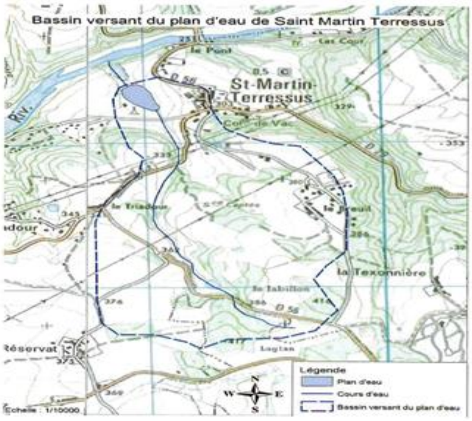
Bassin versant du plan d'eau de Saint Martin Terressus
le Pont
Les Cour
St-Martin-Terressus
Riv.
Col de Vac
le Triadour
le Breuil
la Texonnière
le Tabillon
Laglan
Réservat
D 58
Légende
Plan d'eau
Cours d'eau
Bassin versant du plan d'eau
N
W
E
S
Echelle : 1/10000

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernièresannées (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant :

Année	Date	Type de pollution	Interdiction de la baignade
2022	*25 juillet*	*Microcystines > 0,3 µg/L*	*OUI – 14 jours*
	22 août	*Microcystines > 0,3 µg/L*	*OUI – plus de contrôles*
2023	*5 juillet*	*Microcystines > 0,3 µg/L*	*Oui – 4 semaines*
2024	*8 juillet*	*Dénombrement de cyanobactéries>100 000 cellules/ml*	*NON*
	24 août	*Dénombrement de cyanobactéries>100 000 cellules /ml*	*NON*
2025	*16 août*	*Anatoxines<0,11µg/L*	*OUI*

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			**Gestion préventive des pollutions**	**Plan d'actions**
Sources de pollution	Impact	Distance de la zonede baignade	Indicateurssuivis et seuils d'alerte	Principales mesures deréduction des pollutions
Effluents élevage	*Très significatif*			*Information et sensibilisation des agriculteurs*
Assainissement	*Très significatif*			*Vérification ANC*
Eaux pluviales	*Peu significatif*			
Baigneurs	*Peu significatif*			*Sensibilisation propriétaire amont pour gestion de l'étang*